

Dans la série:

En allant porter mes cartes...

Je demeure assez loin du bureau d'assurance-chômage et je suis en retard pour apporter mes cartes à cause de la journée d'études des chauffeurs d'autobus. Il me semble que c'est compréhensible...

C'était ce que je pensais en attendant mon tour. Mais tout à coup, ça se met à barder en avant. Le fonctionnaire élève la voix et je comprends qu'il est en train de chicaner quelqu'un qui a manqué son rendez-vous à cause de la grève des autobus.

Moi, quand je me fais chicaner, j'ai chaud tout à coup, et je m'explique de plus en plus mal, en fait, quand je me fais chicaner, mes explications enveniment la situation. Ça fait que là, je panique un peu et puis tout à coup c'est à mon tour. « Je suis en retard parce que je suis

allée chez le médecin » (je ne sais pas pourquoi j'ai dit ça).

— « Ah, vous étiez malade ! Si vous étiez malade, vous n'étiez pas apte à travailler et je dois déduire les journées où vous étiez malade ».

— « Je n'étais pas malade. »

— « Quand on va voir le médecin c'est parce qu'on est malade. »

— « Je n'étais pas malade c'était un examen gynécologique (je ne sais pas pourquoi j'ai dit ça)

Ce jour là, le fonctionnaire avait l'air de connaître tous les détours, les mots et les intonations pour se fâcher au sujet de la grève des autobus, mais il semblait un peu dépourvu à propos des examens gynécologiques... Ça fait qu'il m'a chicané un peu mais pas longtemps.



Uni-e-s dans la bataille

Pas moins de sept (7) organisations populaires et syndicales de Montréal et sa région, unissent leurs forces présentement, dans un Front Commun contre les coupures à l'assurance-chômage. Ce n'est un secret pour personne en effet, que le gouvernement fédéral, dans les mois qui viennent, va présenter un projet de loi dans l'intention (encore), non pas de combattre le chômage, mais les chômeurs eux-mêmes et les chômeuses elles-mêmes. Les groupes

sont : L'Association Coopérative d'Économie familiale de la Rive-Sud ; L'Association pour la Défense des Droits Sociaux (M.M.) ; Le Conseil Central de Montréal (CSN) ; Le Conseil du Travail de Montréal ; Le Mouvement Action-Chômage ; Le Service 15-20 ; Le Syndicat des Travailleurs et Travailleuses sans emploi.

Chacun de ces organismes, a dûment mandaté des délégué-e-s au Front Commun qui retournent à leurs membres l'information et les actions à entreprendre. Le projet de loi modifiant le régime d'assurance-chômage n'a pas encore (au moment d'écrire ces lignes) été déposé ; mais nous savons quand même quelle direction il prendra, suite à la sortie du rapport du comité d'étude de la commission de l'emploi et de l'immigration (CEI). Le Front Commun a donc commencé ses activités par une CAMPAGNE D'INFORMATION. Nous nous sommes entendus sur un feuillet explicatif unitaire qui compare la loi actuelle avec les propositions du comité d'étude. À la mi-janvier, 5000 de ces feuillets étaient déjà en circulation à l'intérieur de nos groupes, et sont distribués aux gens qui les fréquentent ainsi qu'à la porte des bureaux de chômage, etc. Et ce n'est pas fini ! On continuera en effet au moins jusqu'à une soirée d'information, le

24 février, à laquelle toute la population est invitée (voir l'annonce). Des représentant-e-s du Front commun feront part à l'assemblée des projets du gouvernement, de nos revendications et des moyens d'action envisagés.

Pour la quatrième fois depuis 1975, le gouvernement se prépare à nous passer une de ses lois-ciseaux. S'il transforme le rapport du comité de la CEI en projet de loi, ce sont encore des milliers de sans-emplois qui seront exclus de l'assurance-chômage. Avec plus d'un million de chômeurs et de chômeuses au Canada, on ne peut se permettre de laisser passer ça sans réagir. Dans ces conditions, nous ne pouvons que

nous réjouir de l'union des forces populaires et syndicales. Mais qui dit Combat, dit Travail ! Nous invitons toutes les personnes qui ont un peu, moyennement ou beaucoup d'énergie, à venir se joindre à nous. Déjà au MAC, des personnes qui ont eu recours à nous pour leurs problèmes de chômage, se sont formées en comité contre les coupures et ça va bon train. Vous pouvez joindre des représentant-e-s du front commun au MAC : 845-9765, au conseil central de Montréal : 598-2008, ou au Conseil du travail de Montréal 527-3666, si vous trouvez comme nous, que CHÔMER C'EST DÉJÀ ASSEZ DUR, SE FAIRE COUPER C'EST TROP !

Venez donc !

* Plus d'un million de chômeurs-ses en décembre 81 au Canada...

* La crise atteint l'ampleur des années '30...

organisons-nous avant de nous faire organiser

* Le gouvernement s'apprête encore une fois à couper dans l'assurance-chômage

Le **FRONT COMMUN** organise une **RENCONTRE D'INFORMATION** sur les coupures à l'assurance-chômage et sur les revendications des organisations syndicales et populaires.

MERCREDI, le 24 FÉVRIER 82

19 h 30

CENTRE ST-PIERRE, 1205 de la VISITATION
(Métro Beaudry, entre Dorchester et Ste-Catherine)

- * si votre cas est à l'étude,
- * si votre chèque est en retard,
- * si la CEI vous a donné six semaines de pénalité,
- * si on vous réclame de l'argent,
- * si vous êtes intéressé-e à vous joindre au

MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE

1015, rue Sainte-Catherine est
845-4258

RENCONTRES D'INFORMATION

les mardis et les jeudis à 1 h 30
Pour les travailleurs-ses
Tous les mardis à 7 h 30.

* Nous offrons les publications suivantes à 1 \$.

LE MANIFESTE DU MAC, et
LES CONSEILS PRATIQUES
AUX CHÔMEURS-SES

DÉMÉNAGER, OU RESTER LÀ ?

Au printemps 81, un Comité d'étude de la Commission de l'Emploi et de l'Immigration (CEI) remettait au ministre Axworthy son rapport. Celui-ci proposait une analyse de l'évolution du marché du travail dans les années 80 et laissait entrevoir de sombres projets de changements au régime d'assurance-chômage (voir le Journal *Action-Chômage*, vol. 2, n°4).

Le Regroupement des Groupes de Chômeurs et Chômeuses du Québec, s'est penché sur le dit Rapport et en a tiré ses propres conclusions qui, vous devez vous en douter, sont fort différentes de celles du Comité de la CEI. Le tout a pris la forme d'un *mémoire* qui a été présenté au Ministre; celui-ci d'ailleurs, dans une lettre datée du 24 décembre 81, nous dit que notre dossier est à l'étude (sic) par ses fonctionnaires; on devrait en avoir des nouvelles sous peu.

C'est donc plusieurs voix Québécoises qui se font entendre à Ottawa, déjà en décembre, douze (12) groupes de toutes les régions de la province étaient signataires du mémoire. Et c'est loin d'être fini, puisque nous avons sollicité l'appui des différents groupes populaires et syndicaux de nos régions respectives.

Le Comité sous-estime la pénurie d'emploi

Les dernières données de Statistiques Canada sur les emplois disponibles datent de 1978. Curieusement, ces chiffres ne sont plus accessibles. Déjà à cette époque, il y avait un (1) seul emploi pour trente-trois (33) personnes sans-travail. Les journaux de cet hiver, font des manchettes avec le PLUS D'UN MILLION DE CHÔMEURS-SES au Canada, avec le fort pourcentage des gens qui cessent par découragement de chercher un emploi, les mises à pied massives...etc.

Et que dit le Comité d'étude de la CEI devant cette (n'ayons pas peur des mots) PÉNURIE D'EMPLOI? Tout comme leurs patrons du gouvernement, les braves fonctionnaires

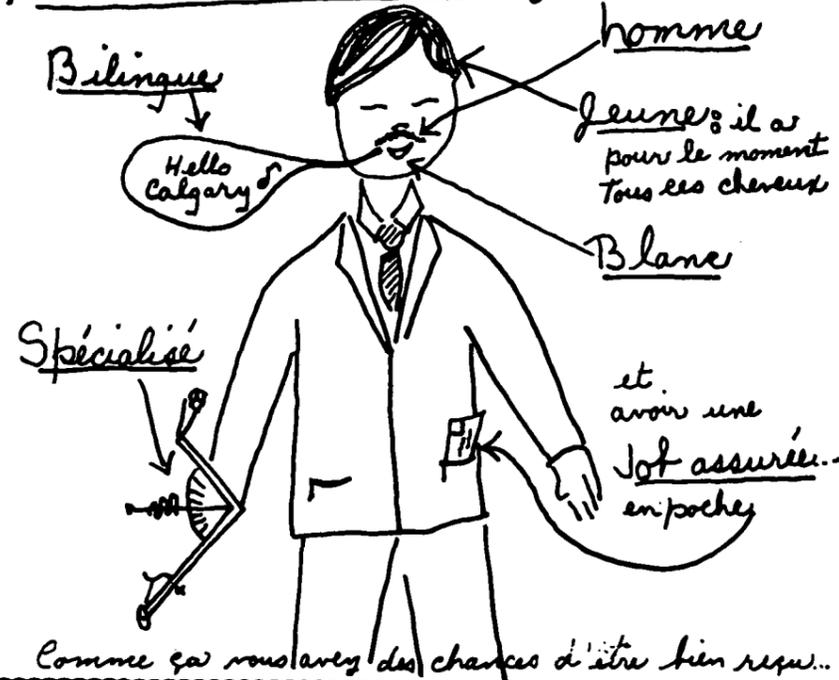
gardent leur calme, et déclarent que: la principale cause du chômage est... la *mésadaptation de la main d'oeuvre* (c'est nous) au marché du travail. En clair, ça veut dire qu'il nous faut aller vers les jobs (?) et non réclamer des emplois chez nous.

Et où y a-t-il du travail ces temps-ci au Canada? Paraît-il que c'est dans l'Ouest que ça se passe, cette terre de salut arrosée par l'or noir. Trêve de poésie, c'est très sérieux, si on suit la logique gouvernementale, on va restreindre l'accès à l'assurance-chômage pour forcer les gens à désertir leur région, et faute de revenus, à prendre la route du nouveau Klondyke canadien. Inutile de dire que le Comité ne propose pas

avec des emplois saisonniers, de même que l'industrie touristique, et les exploitations agricoles et forestières. Comment pourraient-elles faire face à une perte de main d'oeuvre spécialisée, obligée d'émigrer vers les centres urbains, faute de pouvoir bénéficier de l'assurance-chômage durant la période où l'entreprise doit fermer? À long terme, une telle politique de mobilité entraînerait une perte nette de plusieurs milliers d'emplois dans les régions, et donc, la fermeture de petites villes et villages. On n'ose imaginer les conséquences psychologiques et sociales qui seraient pour le moins désastreuses.

Klondyke pour qui?

Pour aller dans l'Ouest, il faut être:



de politique cohérente d'emplois.

Et le développement de nos régions alors?

Tel que dit dans le mémoire, nous affirmons que la mobilité entraînerait des coûts humains et sociaux et à la longue, économiques tout à fait néfastes. Cela implique en effet, de mettre le développement régional au second plan. Déjà, plusieurs Petites et Moyennes Entreprises (PME) en difficultés financières, fonctionnent

Supposons que vous quittez famille et ami-e-s et que vous débarquez à Calgary, comment cela se passera-t-il? Et bien, ça dépend QUI VOUS ÊTES. Si la nature vous a gâté-e, l'Ouest pourra faire de même. C'est-à-dire, si vous êtes: UN HOMME, BLANC DE PRÉFÉRENCE, JEUNE, BILINGUE, SPÉCIALISÉ, et que vous arrivez AVEC UN EMPLOI assuré, vous serez reçu à bras ouverts et votre

salaires vous permettra entre autre, de vous payer un logement d'au moins 800 \$ par mois. Pour les autres, et je crois que NOUS sommes nombreux-ses, c'est...différent. Le maire Klein de Calgary (appuyé par 90 % des 300 con-citoyen-e-s qui lui ont téléphoné par la suite), promet de recourir à des méthodes de « cowboy » pour faire cesser le comportement anti-social des VAGABONDS et des JOURNALIERS en provenance DE L'EST. Même si on lui a fait adoucir ses propos, il dit que si nous sommes de la catégorie (gâtée) mentionnée plus haut, nous sommes les bienvenus mais autrement, nous sommes des MÉSA-DAPTÉS SOCIAUX. On attribue aux « immigrants » de l'EST la responsabilité de la hausse du chômage, de l'assistance sociale, des mauvaises habitudes de conduite sur la route, du vandalisme (en voulez-vous encore? Voyez *La Presse* des 8, 9, 11 janvier 82). Il est clair qu'on nous charrie...dans tout les sens du mot!

Nos propositions

Impossible ici de vous donner toutes nos recommandations, ni même toute l'analyse du mémoire, faute d'espace, mais il est possible de le consulter au MAC, si la question vous intéresse. Nous voulons une véritable politique de pleins emplois; que les employeurs assument leur responsabilité dans la diminution des emplois et qu'ils contribuent directement à des mesures de protection de l'emploi; qu'il n'y ait pas de politique visant à créer une pression indue à la mobilité de la main-d'oeuvre; que soit au contraire établie une politique de création d'emplois axée sur le développement régional; etc.

Nous n'avons pas la prétention d'être plus logique que le gouvernement, mais nous croyons que le mémoire du regroupement privilégie les intérêts des travailleurs et travailleuses avec ou sans-emplois. Quoi de plus légitime que d'exiger une JOB CONVENABLE OU UN REVENU DÉCENT.

Les Immigrant-e-s et le chômage...

Bon début d'année à tous nos lecteurs et toutes nos lectrices. Bien que la saison soit froide et semble peu florissante, il ne faut pour autant cesser de bourgeonner. Le MAC, lui débordant d'énergie, vient de mettre sur pied un nouveau programme touchant particulièrement une partie de la population souvent trop mal ou pas autant informée: les communautés ethniques.

L'élément prioritaire au programme s'inscrit dans le cadre de prévention quant à la loi de l'assurance-chômage. Pour ce faire, le MAC contacte les groupes ethniques

existants, en vue d'informer au maximum les néo-québécois-e-s en chômage ou sur le point de le devenir, de leurs droits et obligations face à l'assurance-chômage (CEI). Ce nouveau projet permet l'élargissement des services du MAC vers les quartiers pour mieux rejoindre la population.

Déjà plusieurs contacts ont été fait avec divers organismes et des personnes-ressources de ces centres reçoivent à l'heure actuelle des cours de formation sur la loi d'assurance-chômage. Au cours des prochains mois, d'autres personnes viendront s'ajouter aux sessions de formation

et ce selon la demande. Ce nouveau projet entraîne une meilleure véhiculation de l'information de la loi, dans les milieux immigrants. Bien informée, cette catégorie de chômeurs-euses peut retirer leurs prestations d'assurance-chômage auxquelles ils et elles ont droit, et peuvent par le fait même retransmettre l'information reçue à leurs compatriotes. Il va s'en dire, que tout ne s'est pas fait avec autant d'aisance. Au début, les démarches auprès des organisations concernées par ce projet ont été assez longues à démarrer. Évidemment, la langue est toujours un handicap sérieux ainsi que les dif-

férences culturelles. Pour bien fonctionner, il s'agit d'établir une plateforme d'échange de nos valeurs, de nos droits communs ainsi que d'une volonté de changement, en y mettant toute la confiance mutuelle que cela nécessite. Sur des bases claires, il est beaucoup plus facile et agréable d'entreprendre ce programme de formation sur la loi.

Le MAC espère que d'autres groupes ethniques viendront se joindre au programme. Ensemble on a tout à gagner. Les groupes intéressés peuvent contacter le MAC au numéro de téléphone suivant: 845-9765.

Assemblée Générale du MAC
jeudi 18 février '82, à 7 hres.
au 1015 Ste-Catherine est
c'est un rendez-vous